

## ÉPOUX OU PÈRE

## PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de décès n° .....

Décédé le .....

à .....

Délivré conforme aux registres, le .....

L'officier de l'état civil

Sceau

### MENTIONS MARGINALES (1)

## ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n° .....

Décédée le .....

à .....

Délivré conforme aux registres, le .....

L'officier de l'état civil

Sceau

### MENTIONS MARGINALES (1)

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Extrait de l'acte de naissance n° 522

le 15 Février 2008

à 1 heures 58 mn

est né(e) (1) Steppa Noémie

DU VOLLET

du sexe féminin

à Nîmes (Gard)

reconnue(e) (2) le 1er Février 2008 à Anso (Bouvier du Rhône) par la mère et le

26 Juin 2008 à Nîmes (Gard)

par (3) le père

Délivré conforme aux registres, le 7 Février 2011

L'officier de l'état civil

Sceau

NIMES

ETAT-CIVIL

M<sup>e</sup> B. CHATARD

### MENTIONS MARGINALES (4)

Prénd le nom de DU VOLLET suivant  
déclarations conjointes de changement de  
nom fait devant l'officier de l'état Civil de Biarritz  
Robert (Seine-et-Marne) en date du 3 Février 2011.

le 7 Février 2011

NIMES

ETAT-CIVIL

M<sup>e</sup> B. CHATARD

Extrait de l'acte de décès n° .....

Décédé(e) le .....

à .....

Délivré conforme aux registres, le .....

L'officier de l'état civil

Sceau

### MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.